

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DATE :

. de la convocation : 10.11.2025

. d'affichage : 07.11.2025

N° de la délibération : 2025-147NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 46

. votants : 59

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, BOITEL Francis, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZOONE Nathalie, CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. DEGENNE Laurent, FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, LEFEVRE Philippe, URIER Francis, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît, LEMAITRE Jean-Pierre, JOLY Vincent.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Marc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
Mme VERGULDEZOONE Nathalie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. DEGENNE Laurent avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. LEFEVRE Philippe avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
M. SCHIETTECATTE Benoît avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.

M. URIER Francis était représenté par M. LETOMBE Marc-André, suppléant.
M. LEMAITRE Jean-Pierre était représenté par M. VINCHON André-Patrick, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine

OBJET :

CANAL SEINE NORD EUROPE ADHESION A L'ASSOCIATION ALLIANCE SEINE ESCAUT 2025

L'alliance Seine Escaut est une association, fondée en octobre 2020, anciennement connue sous l'appellation Association Seine Nord Europe, qui rassemble les acteurs (élus et décideurs territoriaux, acteurs consulaires, organisations portuaires, entreprises) engagés de la réalisation du Canal Seine Nord Europe ayant un intérêt au développement du transport fluvial le long du futur Canal Seine Nord Europe.

Cette association permet à la collectivité d'alimenter ses réflexions sur les axes suivants :

- *Développer en Europe le transport fluvial, mode de transport plus écologique,*
- *Renforcer la compétitivité des productions agricoles et industrielles grâce à un coût de transport réduit,*
- *Améliorer l'attractivité des territoires desservis et favoriser la création d'emplois,*
- *Créer de nouvelles activités industrielles bord à canal, au sein des ports intérieurs situés sur la liaison et sur les futures plateformes logistiques de Noyon, Nesle, Péronne et Marquion- Cambrai,*
- *Augmenter le potentiel des ports maritimes par de nouveaux débouchés de navigation,*
- *Réduire l'impact environnemental du transport de marchandises.*

C'est à ce titre que la Communauté de Communes de l'Est de la Somme a été conviée lors de réunions afin d'aborder ces thématiques, qui sont pleinement pertinentes pour le devenir et le développement du territoire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement économique de la collectivité,

Vu la proposition d'adhésion à l'alliance Seine Escaut pour l'année 2025,

Considérant l'intérêt communautaire que présente l'adhésion à cette association afin d'accompagner le développement du Canal Seine Nord Europe sur le territoire de la Communauté de l'Est de la Somme,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 43 voix pour, 13 voix contre (MM. BARBIER Marc, CARPENTIER Pierre, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. DE WITASSE THEZY Charles, Mme DELEFORTRIE Luciane, MM. HAY Francis, LEFEBVRE Eric, Mmes LEFEVRE Sandra, POLIN Justine, M. SLOSARCZYK Florian, Mme VASSEUR Julie, M. ZOIS Christophe, Mme ZURICH Christine), 3 abstentions (MM. FRISON Fabrice, LALOI François, MEREL Michel),

Article 1 : approuve l'adhésion à l'association ALLIANCE SEINE ESCAUT pour l'année 2025 en contrepartie d'une cotisation d'un montant de 1000 €,

Article 2 : autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le



ID : 080-200070985-20251117-DELIB_2025_147-DE